



**DEPARTEMENT DES PYRENEES-ORIENTALES**  
**VILLE DE CERET**

Date de convocation :  
12/03/2025

Nombre de conseillers municipaux

En exercice : 29  
Présents : 20  
Procurations : 07  
Votants : 27

**OBJET :**

**FINANCES**

-----  
**Consultation pour  
l'attribution d'une  
concession portant sur la  
mise à disposition,  
l'installation,  
l'exploitation  
commerciale, la  
maintenance, l'entretien  
et l'assurance de  
mobiliers urbains sur le  
domaine public  
communal**  
-----

En l'an deux mille vingt-cinq et le vingt-six mars, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, en mairie, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Michel COSTE, Maire.

Présents : M. COSTE Michel, Maire, Mme BARANOFF Brigitte, M. ANGULO José, Mme JUSTAFRE Stéphanie, M. DUNYACH Denis, Mme LACOMBE Maria, M. BELTRAN José, Mme MENAHEM Sophie, M. VILA-PASOLA Marti, Adjoints ; Mme BENARD Gisèle, Mme DUNYACH Monique, Mme BRISSAUD Mina, Mme OHN Christiane, Mme CAPEILLE Sandrine, M. INGHAM John, Mme BOISORIEUX Michelle, M. CARLES Yves, M. PUIGMAL Patrick, M. PARAYRE Jean, Mme QUER Martine, Conseillers Municipaux.

Absent(s) ayant donné procuration :

Mme BOISDRON Gisèle, Conseillère Municipale, ayant donné procuration à Mme DUNYACH Monique, Conseillère Municipale,  
M. BORREILL Philippe, Conseiller Municipal, ayant donné procuration à M. le Maire,  
M. COSTE Jean-François, Conseiller Municipal, ayant donné procuration à M. DUNYACH Denis, adjoint,  
M. PREHAM Anthony, Conseiller Municipal, ayant donné procuration à Mme LACOMBE Maria, adjointe,  
M. BERTHELOT Stéphane, Conseiller Municipal, ayant donné procuration à M. ANGULO José, adjoint,  
Mme BOURDIN Géraldine, Conseillère Municipale, ayant donné procuration à Mme MENAHEM Sophie, adjointe,  
Mme TORRENT Michèle, Conseillère Municipale, ayant donné procuration à M. PUIGMAL Patrick, Conseiller Municipal,

Absent(s) :

M. REDONDO Simon, M. PLANES Jean-Jacques, conseillers municipaux

Secrétaire de séance : Mme CAPEILLE Sandrine

La ville de Céret a souhaité déléguer l'installation et la gestion de 8 mobiliers urbains planimètres 2 faces (municipale/publicitaire), destinés à développer son information municipale, administrative, sportive et culturelle.

L'exploitation publicitaire de ces mobiliers permet d'assurer gratuitement, non seulement leur fourniture et leur pose initiale, mais aussi leur entretien et leur maintenance, et, enfin, elle permet d'assurer, pendant la durée de la convention, les opérations nécessaires de rénovation. La commune a lancé une consultation pour une concession de service public concernant la fourniture, l'entretien et la maintenance des planimètres. Une délibération a été adoptée en ce sens, le 23 octobre 2024, par le Conseil municipal.

La publication de la concession de service public a été effectuée le 16 novembre 2024 : les candidatures et offres, au nombre de 4, ont été réceptionnées le 13 décembre 2024.

La commission réunie le 13 décembre 2024, a validé les 4 dossiers de candidatures ci-dessous :

- PHILIPPE VEDIAUD PUBLICITE
- GIROD MEDIAS
- PHENIX GROUPE
- BLANCOM

L'analyse des offres a été conduite selon les critères définis dans le règlement de la consultation.



Au terme de la procédure, la Commission réunie le 17 février 2025, a émis un avis favorable pour retenir l'offre de BLANCOM.

Le projet de contrat définit les conditions dans lesquelles l'autorité concédante entend confier la prestation en cause à un opérateur extérieur. Conformément aux dispositions de l'article L 1411-1 du code général des collectivités territoriales, la rémunération du concessionnaire sera substantiellement liée aux résultats de l'exploitation du service. Le contrat de concession de service public prendra effet à partir du 1er avril 2025, pour une durée de 6 ans.

Il est proposé d'approuver le choix de l'attribution de la concession de service public pour la fourniture, l'installation, l'exploitation et la maintenance de mobiliers urbains publicitaires et non publicitaires sur le domaine public de Céret à l'entreprise BLANCOM.

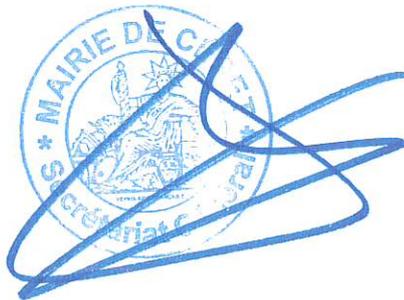
**LE CONSEIL MUNICIPAL**  
**Entendu le rapport et après en avoir délibéré,**  
**DECIDE**  
**à l'unanimité de ses membres présents ou représentés**

- **D'APPROUVER** le choix de l'attribution de la concession de service public pour la fourniture, l'installation, l'exploitation et la maintenance de mobiliers urbains publicitaires et non publicitaires sur le domaine public de Céret à l'entreprise BLANCOM,
- **D'INSCRIRE** les crédits au budget correspondant,
- **DE DONNER** tout pouvoir à Monsieur le Maire afin de prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré à CERET, les jour, mois et an susdits.

**Le Maire de CERET**  
**Michel COSTE**

**Le secrétaire de séance,**  
**Sandrine CAPEILLE**



Le Maire de CERET  
CERTIFIE sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux devant son auteur dans les deux mois à compter de sa notification. Elle peut également faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Montpellier dans les deux mois à compter de sa publication.

Envoyé en préfecture le 08/04/2025

Reçu en préfecture le 08/04/2025

Publié le

ID : 066-216600494-20250326-DCM522025-DE



**VILLE DE CERET**  
**SERVICE COMMUNICATION**

**Rapport d'examen et d'analyse des offres**

**Procédure simplifiée ouverte**

-

**Concession de service relative à la mise à disposition, l'installation,  
l'entretien et l'exploitation de mobiliers urbains**

**Marché N°DSP-PUB-24**

**Date de mise en ligne : Le 14 novembre 2024**

**Remise des offres : Le 11 décembre 2024 à 17h**

**Ouverture des plis : Le 13 décembre 2024 à 11h**



## **1. OBJET / NATURE DU MARCHÉ**

La présente consultation a pour objet la mise à disposition, l'installation, l'exploitation commerciale, la maintenance, l'entretien et l'assurance de mobiliers urbains.

Les caractéristiques principales sont décrites dans le projet de contrat de concession de service.

La consultation lancée par la Ville de Céret a pour objet de confier par un contrat de Concession de service au sens de la troisième partie du Code de la commande publique, l'installation et l'exploitation du service de mobiliers urbains publicitaires et non publicitaires sur son territoire.

Le Concessionnaire aura pour principales responsabilités la fourniture ou mise à disposition, l'installation, la pose, l'entretien, la maintenance et l'exploitation de mobiliers urbains d'information à caractère général ou local supportant de la publicité, sur le territoire communal.

Il s'agit de **8 panneaux d'affichage et d'information "planimètres"**.

## **2. PROCEDURE DE CONSULTATION**

### **2.1 Mode passation**

La présente consultation est soumise aux dispositions des articles L.3120-1 à L.3125-2 et R.3121-1 à R.3125-7 du Code de la Commande Publique et aux articles L. 1411-5, L. 1411-5-1, L. 1411-9 et L. 1411-18, rendus applicables par l'article L1410-3 du même code.

La procédure relève de la troisième partie du code de la commande publique relative aux concessions et particulièrement des articles R.3126-1 à 13 du code de la commande publique (« règles particulières à la passation des certains contrats de concession »).

- Type et forme de contrat

Il s'agit d'un contrat de concession de service, tel que défini aux articles L. 1121-1 et L. 1121-3 du Code de la commande publique.

- Quantité :

Mise en place de 8 panneaux d'affichage et d'information « planimètre »

- Durée du contrat :

La durée du contrat est de 6 ans à compter de la réception des travaux.

### **2.2 Les critères de jugement des offres**

Le jugement des offres sera effectué dans les conditions prévues au code de la commande publique et donnera lieu à un classement des offres.

L'attention des candidats est attirée sur le fait que toute offre inappropriée ou irrégulière sera éliminée.

Les critères retenus pour le jugement des offres sont pondérés de la manière suivante :

L'offre sera notée sur 100 points, représentant 100% de la note, est jugée comme suit :

Critères	Pondération
1-Caractéristiques du mobilier (qualité, esthétisme etc.)	35.0 %
2- Caractéristique d'exploitation (délais de mise en place, d'entretien, de pose etc.)	35.0 %
3-Performances en matière de protection de l'environnement et cohérence environnementale du projet global	30.0 %

L'examen de la valeur technique se fera en appréciant le mémoire technique à joindre impérativement par le candidat.

### 2.3 Offres remises

4 entreprises ont retiré le dossier, avec intention de sous-missionner.

**Retraits avec intention de soumissionner sous réserve de l'étude du dossier.**

D/P Retrait le	Soumissionnaire	
D 14/11/24 à 15h32	blancom	66000 Perpignan
D 18/11/24 à 08h30	GIROD MEDIAS	39400 Morbier
D 20/11/24 à 14h16	PHENIX GROUPE	92200 Neuilly-Sur-Sei
D 21/11/24 à 14h27	PHILIPPE VEDIAUD PUBLICITE	95200 Sarcelles
D 26/11/24 à 11h28	blancom	66000 Perpignan
D 01/12/24 à 09h41	blancom	66000 Perpignan

4 candidats ont remis une offre dans les délais impartis.

Pli	D/P Dépôt le	Soumissionnaire	
1	D 09/12/24 à 17h48	PHILIPPE VEDIAUD PUBLICITE	95200 SARCELLES
2	DR 11/12/24 à 10h23	GIROD MEDIAS	39400 MORBIER
3	DR 11/12/24 à 10h25	GIROD MEDIAS	39400 MORBIER
4	D 11/12/24 à 10h25	GIROD MEDIAS	39400 MORBIER
5	D 11/12/24 à 12h15	PHENIX GROUPE	92200 NEUILLY-SUR-SEI
6	DR 11/12/24 à 16h12	blancom	66000 PERPIGNAN
7	D 11/12/24 à 16h39	blancom	66000 PERPIGNAN

### 3. ANALYSE DES CANDIDATURES

La commission DSP s'est réunie le vendredi 13 décembre 2024 à 11h pour procéder à l'ouverture des plis du présent marché:

<i>Pli n°</i>	<i>Raison sociale</i>	<i>Capacités financières</i>	<i>Assurances</i>	<i>Références</i>	<i>Avis de la CDSP</i>
1	PHILIPPE VEDIAUD PUBLICITE	oui	oui	oui	accepté
2	GIROD MEDIAS	oui	oui	oui	accepté
3	PHENIX GROUPE	oui	oui	oui	accepté
4	BLANCOM	oui	oui	oui	accepté

Les offres des quatre candidats sont jugées recevables et seront analysées techniquement.

**PHILIPPE VEDIAUD PUBLICITE** est une entreprise spécialisée dans la mise à disposition de mobilier urbain publicitaire et non publicitaire. Fondée en 1985 par Philippe Védiaud, l'entreprise a su se développer pour devenir un acteur majeur dans son secteur, avec une présence nationale marquée par 14 agences réparties sur le territoire français. Aujourd'hui, Philippe Védiaud Publicité emploie 58 collaborateurs et réalise un chiffre d'affaires de plus de 16 millions d'euros HT, avec une croissance annuelle de 15 à 20%.

L'entreprise se distingue par sa capacité à proposer des mobiliers urbains robustes, esthétiques et fonctionnels, répondant aux besoins spécifiques des collectivités locales. Elle dispose d'une flotte de 75 véhicules et d'un stock permanent de pièces détachées, garantissant une maintenance et un entretien efficaces de ses mobiliers. Philippe Védiaud Publicité collabore avec des partenaires français de renom pour la production de ses mobiliers, assurant ainsi une qualité et une conformité aux normes en vigueur.

Sur le plan financier, Philippe Védiaud Publicité bénéficie de solides capacités financières, soutenues par des partenariats durables avec quatre établissements bancaires et le BPI France. L'entreprise a financé et autofinancé plus de 10,6 millions d'euros HT sur les trois dernières années, et prévoit une enveloppe de financement de 5,7 millions d'euros HT pour son développement, en plus d'un autofinancement de 700 000 euros HT. Ces capacités financières permettent à l'entreprise de répondre aux exigences des marchés publics et de garantir la pérennité de ses services.

Philippe Védiaud Publicité peut également se prévaloir de nombreuses références, ayant travaillé avec des villes telles que Saint-Étienne, Cognac, Angoulême, et bien d'autres.

**GIRODMÉDIAS** est une entreprise française et familiale, basée à Morbier dans le Jura, spécialisée dans le mobilier urbain, la communication extérieure et la signalétique de proximité et commerciale. Classée comme le quatrième opérateur national dans son domaine, l'entreprise dispose de 14 agences régionales réparties sur le territoire métropolitain, lui permettant d'intervenir rapidement et efficacement partout en France.

GIRODMÉDIAS se distingue par la propriété exclusive de ses modèles de gammes de mobiliers, fabriqués à 95% en France avec des matières recyclables à 95%. L'entreprise garantit ses mobiliers 20 ans contre tous les risques.

Avec des équipes techniques opérationnelles et des véhicules géolocalisés, GIRODMÉDIAS assure un service de nettoyage et de maintenance réactif et rigoureux. L'entreprise s'engage également à limiter son empreinte carbone en utilisant des mobiliers éco-conçus, des encres latex sans solvant, et des véhicules hybrides.

En termes de capacités financières, GIRODMÉDIAS bénéficie d'une solide assise grâce à son implantation nationale et internationale, ainsi que ses nombreuses références auprès de collectivités locales et d'entreprises privées. L'entreprise dispose de moyens techniques et logistiques importants, incluant des ateliers de production, des équipes de pose et de maintenance autonomes, et un système de gestion de production assisté par ordinateur.

**PHENIX GROUPE** est une entreprise spécialisée dans la mise à disposition, l'installation, l'entretien et l'exploitation de mobiliers urbains publicitaires et non publicitaires. Fondée il y a plus de dix ans, l'entreprise s'est imposée comme un acteur majeur dans le secteur de l'affichage extérieur en France, opérant plus de 52 000 faces publicitaires et 3 700 écrans numériques dans plus de 1 300 villes.

Phenix Groupe dispose de capacités financières solides, avec un chiffre d'affaires de 47 millions d'euros en 2023 et un actionariat robuste, incluant des investisseurs de renom comme le groupe bancaire CM-CIC. L'entreprise a démontré sa capacité à financer des opérations complexes et à réaliser des acquisitions stratégiques, renforçant ainsi sa position sur le marché.

En termes de références, Phenix Groupe compte de nombreuses réalisations à son actif, avec des concessions de service dans des villes de tailles variées, allant de petites communes à de grandes agglomérations. Ses références incluent des partenariats avec des collectivités locales, des centres commerciaux et des enseignes nationales, témoignant de sa capacité à répondre aux besoins diversifiés de ses clients.

**BLANCOM**, société par actions simplifiée (SAS) basée à Perpignan, est un acteur majeur dans le domaine de la communication extérieure, spécialisée dans la location, l'acquisition, et l'exploitation de supports publicitaires. Fondée en 2013, l'entreprise a su se positionner comme leader dans les Pyrénées-Orientales et l'Aude, grâce à une approche qualitative et personnalisée.

Avec un capital social de 40 000 euros et un chiffre d'affaires en constante progression, atteignant 3 143 792 euros en 2023, BLANCOM démontre une solide capacité financière. L'entreprise dispose d'un effectif de 14 salariés, comprenant des graphistes, des agents techniques, et des commerciaux, ce qui lui permet de répondre efficacement aux besoins de ses clients.

BLANCOM possède un patrimoine de plus de 1 700 faces publicitaires, incluant des panneaux fixes, déroulants, tri-vision, et digitaux. L'entreprise a déjà obtenu des concessions de mobilier urbain avec plusieurs communes, telles que Marquixanes, Pia, et Perpignan, témoignant de sa capacité à gérer des projets de grande envergure.

En somme, BLANCOM se distingue par sa capacité à offrir des solutions de communication innovantes et adaptées, soutenue par une gestion financière rigoureuse et des références solides dans le secteur public et privé.

## 4. ANALYSE DES OFFRES

Les offres sont jugées comme suit :

Critères	Pondération
1-Caractéristiques du mobilier (qualité, esthétisme etc.)	35.0 %
2-Caractéristique d'exploitation (délais de mise en place, d'entretien, de pose etc.)	35.0 %
3-Performances en matière de protection de l'environnement et cohérence environnementale du projet global	30.0 %

### 1. Caractéristiques du Mobilier (Qualité, Esthétisme, etc.)

#### BLANCOM :

- Qualité du mobilier :
  - Matériaux : Acier galvanisé à chaud, aluminium, vitrages Sécurité de 6 mm, visserie en acier inoxydable.
  - Fabrication : Fabrication locale avec un contrôle de qualité rigoureux.
  - Normes : Conformité aux dernières normes françaises en vigueur.
  - Durabilité : Matériaux issus de la filière développement durable et garantis 100% recyclables.
- Esthétisme :
  - Design : Moderne et élégant, personnalisable en termes de couleurs et de styles.
  - Personnalisation : Logo de la ville et numérotation discrète, habillages sur mesure.
- Fonctionnalité :
  - Visibilité : Affichages sur cadre diffusant haute performance.
  - Sécurité : Joints d'étanchéité périphérique EPDM, vitrages Sécurité.
  - Options : Éclairage LED, kit déroulant, écran numérique, etc.

#### PHENIX GROUPE

- Qualité du mobilier :
  - Matériaux : Acier galvanisé, aluminium, vitrages Sécurité de 6 à 10 mm, visserie en acier inoxydable.
  - Fabrication : Fabrication en France avec un contrôle de qualité rigoureux.
  - Normes : Conformité aux normes de sécurité et d'accessibilité PMR.
  - Durabilité : Matériaux recyclés/recyclables ou reconditionnés à neuf.
- Esthétisme :
  - Design : Sobre et intemporel, personnalisable en termes de couleurs et de styles.
  - Personnalisation : Logo de la ville, bandeaux supérieurs découpés au laser, numérotation discrète.
- Fonctionnalité :
  - Visibilité : Affichages sur cadre diffusant haute performance.
  - Sécurité : Joints d'étanchéité périphérique EPDM, vitrages Sécurité.
  - Éclairage : Tubes LED de 25 W, solutions solaires disponibles.

**GIRODMEDIAS**

- Qualité du mobilier :
  - Matériaux : Acier galvanisé, aluminium, vitrages Sécurité de 10 mm, visserie en acier inoxydable.
  - Fabrication : Fabrication en France avec un contrôle de qualité rigoureux.
  - Normes : Conformité aux normes de sécurité et d'accessibilité PMR.
  - Durabilité : Matériaux issus de filières de recyclage et garantis 100% recyclables.
- Esthétisme :
  - Design : Moderne et avant-gardiste, personnalisable en termes de couleurs et de styles.
  - Personnalisation : Logo de la ville, habillages décoratifs, numérotation discrète.
- Fonctionnalité :
  - Visibilité : Affichages sur cadre diffusant haute performance.
  - Sécurité : Joints d'étanchéité périphérique EPDM, vitrages Sécurité.
  - Options : Éclairage LED, systèmes déroulants.

**PHILIPPE VEDIAUD PUBLICITE**

- Qualité du mobilier :
  - Matériaux : Acier galvanisé, aluminium, vitrages Sécurité de 10 mm, visserie en acier inoxydable.
  - Fabrication : Fabrication en France avec un contrôle de qualité rigoureux.
  - Normes : Conformité aux normes de sécurité et d'accessibilité PMR.
  - Durabilité : Matériaux issus de filières de recyclage et garantis 100% recyclables.
- Esthétisme :
  - Design : Moderne et avant-gardiste, personnalisable en termes de couleurs et de styles.
  - Personnalisation : Logo de la ville, habillages décoratifs, numérotation discrète.
- Fonctionnalité :
  - Visibilité : Affichages sur cadre diffusant haute performance.
  - Sécurité : Joints d'étanchéité périphérique EPDM, vitrages Sécurité.
  - Options : Éclairage LED, systèmes déroulants.

**Commentaire :**

- **BLANCOM** se distingue par son engagement en faveur de la biodiversité et l'utilisation de produits d'entretien biodégradables. Le design moderne et élégant, ainsi que les options d'éclairage LED et d'écran numérique, en font une offre attrayante.
- **PHENIX GROUPE** propose des mobiliers fabriqués en France avec des matériaux de haute qualité. Le design sobre et intemporel, ainsi que les solutions solaires disponibles, sont des atouts majeurs.
- **GIRODMEDIAS** met en avant la robustesse et la durabilité de ses mobiliers, avec un design moderne et avant-gardiste. Les matériaux issus de filières de recyclage et les options d'éclairage LED sont des points forts.
- **PHILIPPE VEDIAUD PUBLICITE** offre des mobiliers fabriqués en France avec des matériaux de haute qualité. Le design moderne et avant-gardiste, ainsi que les options d'éclairage LED et de systèmes déroulants, en font une offre compétitive.

## 2. Caractéristiques d'Exploitation (Délais de Mise en Place, d'Entretien, de Pose, etc.)

### - ASSISTANCE TECHNIQUE PROPOSEE :

BLANCOM : Astreinte 7j/7 - 24h/24 avec ligne directe et mail dédié

PHENIX GROUPE : Astreinte 7j/7 - 24h/24 avec ligne directe avec outil CVOS

GIRODMEDIAS : Astreinte 7j/7 - 24h/24 (Jours ouvrés de 7h00 à 18h00) avec logiciel AFFIXE2

PHILIPPE VEDIAUD PUBLICITE : Astreinte 7j/7 - 24h/24 (Jours ouvrés de 7h00 à 18h30) avec logiciel TELLMYCITY

### - SERVICE D'EXPLOITATION PROPOSE :

BLANCOM :

- Entretien courant : Tri hebdomadaire (3 fois / semaine)
- Entretien complet : Bi hebdomadaire (2 fois / semaine)
- Entretien d'urgence : Délai d'intervention : 30 min

PHENIX GROUPE :

- Entretien courant : Bi hebdomadaire (2 fois / semaine)
- Entretien complet : Mensuel
- Entretien d'urgence : Délai d'intervention : 24h

GIRODMEDIAS :

- Entretien courant : Hebdomadaire (1 fois / semaine)
- Entretien complet : Mensuel
- Entretien d'urgence : Délai d'intervention : Non communiqué

PHILIPPE VEDIAUD PUBLICITE :

- Entretien courant : Bi hebdomadaire (2 fois / semaine)
- Entretien complet : Bi Mensuel
- Entretien d'urgence : Délai d'intervention : 1h

### - SERVICE DE MAINTENANCE PROPOSE :

BLANCOM :

#### - Maintenance curative :

- Dégradation/Vandalisme : 30 min
  - Mise en sécurité : 30 min
  - Suppression Graffiti : 30 min
  - Remplacement de vitre : 30 min
- Maintenance préventive : 3 fois / semaine

PHENIX GROUPE :

#### - Maintenance curative :

- Dégradation/Vandalisme : Non communiqué
  - Mise en sécurité : 30 min à 2h
  - Suppression Graffiti : 24h
  - Remplacement de vitre : 2h
- Maintenance préventive : 2 fois / semaine

GIRODMEDIAS :

#### - Maintenance curative :

- Dégradation/Vandalisme : 30 min
  - Mise en sécurité : 30 min
  - Suppression Graffiti : Non communiqué
  - Remplacement de vitre : Non communiqué
- Maintenance préventive : 1 fois / semaine

PHILIPPE VEDIAUD PUBLICITE :

#### - Maintenance curative :

- Dégradation/Vandalisme : 1h
  - Mise en sécurité : 1h
  - Suppression Graffiti : 1h
  - Remplacement de vitre : Non communiqué
- Maintenance préventive : 3 fois / semaine

**- DELAI DE MISE EN PLACE DES PLANIMETRES :**

BLANCOM : 30 jours  
PHENIX GROUPE : 25 jours ouvrés soit 35 jours  
GIRODMEDIAS : 30 jours  
PHILIPPE VEDIAUD PUBLICITE : 30 à 37 jours

**- CAMPAGNE D’AFFICHAGE :**

BLANCOM :

- Nombre de campagne : 52/an
- Délai affichage (Affiche communale) : 1h max
- Assistance graphique : Mise à disposition d’une équipe de graphistes gratuitement

PHENIX GROUPE :

- Nombre de campagne : 40/an
- Délai affichage (Affiche communale) : 1h50
- Assistance graphique : Non communiqué

GIRODMEDIAS :

- Nombre de campagne : 24/an
- Délai affichage (Affiche communale) : 6h
- Assistance graphique : Conseil en graphisme

PHILIPPE VEDIAUD PUBLICITE :

- Nombre de campagne : 52/an
- Délai affichage (Affiche communale) : 6h
- Assistance graphique : Accompagnement en graphisme

**- CHOIX DE LA FACE COMMUNALE DU PLANIMETRE**

BLANCOM : Laisse le choix à la commune sans réserve sur chaque planimètre

PHENIX GROUPE : Non précisé

GIRODMEDIAS : Non précisé

PHILIPPE VEDIAUD PUBLICITE : Non précisé

**- AGENCE DE PROXIMITE**

BLANCOM : Perpignan (66)

PHENIX GROUPE : Perpignan (66)

GIRODMEDIAS : Perpignan (66)

PHILIPPE VEDIAUD PUBLICITE : Trouillas (66)

**- COMPTE D’EXPLOITATION PLURIANNUEL**

BLANCOM : CEP fourni et détaillé

- Recettes moyennes sur les 6 ans: 15 330,57 €

- Dépenses moyennes sur les 6 ans: 13 898,60 €

Avec un résultat net après impôt sur société : 1073,98 €

PHENIX GROUPE : CEP non fourni, seules les recettes sont indiquées

- Recette moyenne estimée par face et par an : 2200 € soit 17600 €/an

GIRODMEDIAS : Non communiqué

PHILIPPE VEDIAUD PUBLICITE : Non communiqué

**Commentaire :**

**BLANCOM** : Se démarque par une assistance technique disponible 24h/24 et 7j/7 avec un contact direct, offrant ainsi une réactivité maximale. Son service d'exploitation est particulièrement performant avec un entretien courant tri-hebdomadaire et un délai d'intervention record de 30 minutes pour les urgences. Son service de maintenance assure une prise en charge rapide des incidents (graffitis, vandalisme, remplacement de vitre) en 30 minutes. Avec un délai de mise en place des planimètres de 30 jours et une flexibilité totale laissée à la commune sur leur implantation, BLANCOM garantit une gestion efficace et optimisée. De plus, son offre de campagne d'affichage est la plus complète avec 52 campagnes par an et une assistance graphique gratuite.

**PHENIX GROUPE** : Bien que proposant un entretien et une maintenance réguliers, l'absence de communication sur certains délais critiques (dégradation/vandalisme) constitue une faiblesse. L'assistance technique n'est pas précisée, ce qui peut être un point de vigilance. Le délai de mise en place des planimètres est le plus long (35 jours). Son offre de campagne d'affichage est correcte mais inférieure à celle de BLANCOM en termes de fréquence et de délai d'affichage (1h50 contre 1h pour BLANCOM).

**GIRODMEDIAS** : Offre une assistance technique sur des horaires limités (jours ouvrés de 7h à 18h). L'entretien courant et la maintenance sont moins fréquents que chez ses concurrents, avec un entretien hebdomadaire et une maintenance préventive seulement une fois par semaine. Les délais d'intervention pour certaines urgences ne sont pas communiqués, ce qui représente un risque potentiel. Le délai de mise en place des planimètres est conforme à la moyenne du marché (30 jours), mais les campagnes d'affichage sont limitées à 24/an avec un délai d'affichage long (6h).

**PHILIPPE VEDIAUD PUBLICITE** : Propose une assistance technique disponible 24h/24 mais avec des horaires restreints en jours ouvrés. Son service d'entretien est équivalent à celui de Phenix Groupe (bi-hebdomadaire), mais son entretien d'urgence en 1h reste moins performant que celui de BLANCOM. En maintenance, les délais d'intervention sont légèrement plus longs (1h contre 30 min pour BLANCOM). Le délai de mise en place des planimètres varie entre 30 et 37 jours, ce qui en fait l'offre la plus longue après PHENIX GROUPE. En revanche, l'offre de campagne d'affichage est complète avec 52 campagnes/an et une assistance en graphisme.

### 3. Performances en Matière de Protection de l'Environnement et Cohérence Environnementale du Projet Global

#### BLANCOM

- Protection de l'environnement :
  - Démarche éco-responsable : Engagement dans une démarche volontaire visant à limiter les impacts environnementaux et sociaux.
  - Énergie : Utilisation de panneaux solaires, contrats d'énergie verte.
  - Biodiversité : Installation d'hôtels à insectes et d'abris pour chauves-souris.
  - Matériaux : Produits d'entretien biodégradables, naturels et non polluants, tri-sélectif des déchets.
- Cohérence environnementale :
  - Fabrication locale : Réduction de l'empreinte carbone liée au transport.
  - Insertion paysagère : Soins particuliers à l'insertion paysagère des mobiliers.
  - Durabilité : Matériaux issus de la filière développement durable et garantis 100% recyclables.

#### PHENIX GROUPE

- Protection de l'environnement :
  - Démarche éco-responsable : Signataire de la charte de l'UPE, engagement dans la transition écologique.
  - Énergie : Technologie d'éclairages LED, solutions solaires disponibles.
  - Transport : Flotte de véhicules à faible émission, éco-conduite.
  - Matériaux : Peintures et traitements exempts de solvants, de plomb et de TGIC.
- Cohérence environnementale :
  - Fabrication locale : Réduction de l'empreinte carbone liée au transport.
  - Gestion des déchets : Minimisation des déchets d'emballage, tri et recyclage des déchets de chantier.
  - Eau de pluie : Utilisation d'eau de pluie pour le nettoyage des mobiliers.
  - Impression : Encre végétale et papier recyclé, labellisée Imprim'Vert.

#### GIRODMEDIAS

- Protection de l'environnement :
  - Démarche éco-responsable : Engagement dans une démarche volontaire visant à limiter les impacts environnementaux et sociaux.
  - Énergie : Éclairages LED basse consommation, solutions solaires disponibles.
  - Transport : Flotte de véhicules à faible émission, éco-conduite.
  - Matériaux : Matériaux issus de filières de recyclage et garantis 100% recyclables.
- Cohérence environnementale :
  - Fabrication locale : Réduction de l'empreinte carbone liée au transport.
  - Gestion des déchets : Minimisation des déchets d'emballage, tri et recyclage des déchets de chantier.
  - Eau de pluie : Utilisation d'eau de pluie pour le nettoyage des mobiliers.
  - Impression : Encre végétale et papier recyclé, labellisée Imprim'Vert.

### PHILIPPE VEDIAUD PUBLICITE

- Protection de l'environnement :
  - Démarche éco-responsable : Engagement dans une démarche volontaire visant à limiter les impacts environnementaux et sociaux.
  - Énergie : Éclairages LED basse consommation, solutions solaires disponibles.
  - Transport : Flotte de véhicules à faible émission, éco-conduite.
  - Matériaux : Matériaux issus de filières de recyclage et garantis 100% recyclables.
- Cohérence environnementale :
  - Fabrication locale : Réduction de l'empreinte carbone liée au transport.
  - Gestion des déchets : Minimisation des déchets d'emballage, tri et recyclage des déchets de chantier.
  - Eau de pluie : Utilisation d'eau de pluie pour le nettoyage des mobiliers.
  - Impression : Encre végétale et papier recyclé, labellisée Imprim'Vert.

### Commentaire :

- BLANCOM se distingue par son engagement en faveur de la biodiversité et l'utilisation de produits d'entretien biodégradables avec possibilité d'utiliser des panneaux solaires.
- Phenix Groupe propose une démarche éco-responsable avec des éclairages LED et des solutions solaires. La gestion des déchets et l'utilisation d'eau de pluie pour le nettoyage sont des points forts.
- Girodmédias met en avant une démarche éco-responsable avec des éclairages LED et des solutions solaires. La gestion des déchets et l'utilisation d'eau de pluie pour le nettoyage sont des points forts.
- Philippe Vediaud Publicité propose une démarche éco-responsable avec des éclairages LED et des solutions solaires. La gestion des déchets et l'utilisation d'eau de pluie pour le nettoyage sont des points forts.

## 5. CONCLUSION

BLANCOM se démarque nettement par la rapidité et l'efficacité de son exploitation et de sa maintenance, avec des délais d'intervention records (30 minutes pour la mise en sécurité, la suppression des graffitis et le remplacement des vitres). Son service d'entretien tri-hebdomadaire assure une meilleure qualité et propreté du mobilier par rapport aux autres candidats. De plus, son délai d'affichage de 1h max et son assistance graphique gratuite offrent une flexibilité et une réactivité accrues pour la commune. Enfin, le choix laissé à la commune sur chaque planimètre constitue un avantage significatif en termes de personnalisation et d'adaptabilité aux besoins locaux. Son délai de mise en place de 30 jours est également un atout majeur. Compte tenu de ces éléments, BLANCOM apparaît comme le candidat offrant la meilleure performance en matière d'exploitation et d'entretien, garantissant ainsi un service optimal pour la collectivité.

Critères	Note	PHILIPPE VEDIAUD PUBLICITE	GIROD MEDIAS	PHENIX GROUPE	BLANCOM
1-Caractéristiques du mobilier	35/100	30	30	30	30
2- Caractéristique d'exploitation	35/100	26	24	28	32
3-Performances en matière de protection de l'environnement et cohérence environnementale du projet global	30/100	25	25	25	25
<b>Total sur 100 points</b>		81	79	83	87
<b>Classement</b>		3	4	2	1

L'offre de l'entreprise BLANCOM est la mieux disante, compte tenu des critères d'attribution de ce marché.

En conséquence, la Direction du service COMMUNICATION propose d'attribuer le marché à l'entreprise **BLANCOM pour la durée du contrat de 6 ans.**